DÉCOUVRIR LE SITE INTERNET

DÉCOUVRIR LE SITE INTERNET

Les Pêcheurs de Bretagne

LA LETTRE

SOMMAIRE

- **Nos missions : LE CONTRÔLE**
  - Contrôle du respect de la règlementation et des mesures de gestion
  - Contrôle de la qualité des produits
  - Contrôle des données
- **Les projets**
  - Les projets de l'OP
  - ZOOM sur les projets OPTISEL et VIVANT
  - L'auto-échantillonnage : qu'est ce que c'est, à quoi ça sert ?
- **News**
  - Pour un poisson de bonne qualité, pensez à glacer
  - Changement de cap pour Pierre Carnet
  - Un film d'animation pour promouvoir notre organisation...
  - Concours de recettes et de photos
- **Portrait**
  - Anthony Guénec, ligneur à La Turballe

ÉDITO

Contre vents et marées, rester force de proposition !

Tous nos adhérents partagent cette philosophie et donnent beaucoup pour y parvenir. Les exemples ne manquent pas... Ils s'investissent notamment depuis de nombreuses années dans différents projets répondant aux enjeux de durabilité de leur filière : contribution à une meilleure connaissance des stocks halieutiques par de l'auto-échantillonnage ou la participation à des campagnes scientifiques, amélioration de la sélectivité des engins de pêche, diminution des captures accidentelles, valorisation des produits, etc. Nous vous proposons un tour d'horizon des projets récents ou en cours de réalisation à travers ce nouveau numéro de notre lettre d'information.

Vous retrouverez également dans cette « livraison » le quatrième et dernier volet de la série « Nos missions » qui présente cette fois les actions de contrôle réalisées par l'OP pour garantir la bonne application des décisions prises en commissions par les pêcheurs eux-mêmes et contribuer à l'amélioration de la qualité des produits de la pêche.

Vous en apprendrez aussi un peu plus sur la pêche au thon rouge en parcourant le portrait d'Anthony Guénec, ligneur à La Turballe.

Enfin, une nouveauté vous attend dans ce numéro avec le lancement d'un concours de recettes de la mer et de photos sur la pêche. J'espère qu'il rencontrera un vif succès, en particulier chez nos adhérents.

Soazig Palmer-Le Gall
Présidente du Conseil d'Administration de
Les Pêcheurs de Bretagne

Nos missions

Après la gestion du risque marché, la gestion des droits de pêche et la représentation de nos adhérents, voici le quatrième et dernier volet de présentation de nos fonctions : le contrôle. Une mission essentielle qui garantit la bonne application des décisions prises en commissions par les pêcheurs eux-mêmes et qui participe à l'amélioration de la qualité des produits de la pêche.

Une question d'équité

Les membres du Conseil d'Administration de l'OP adoptent chaque année des mesures destinées à réguler la consommation des sous-quotas et/ou à limiter le risque marché (allocations individuelles annuelles, limitations de captures à la marée, interdiction de vente de certains produits selon le calibre ou la qualité...). Ces mesures n'ont d'intérêt que si elles sont respectées par tous. « *Les contrôles que nous effectuons visent à vérifier la mise en application effective des décisions validées par le CA mais aussi à harmoniser la manière dont sont triés les produits d'une criée à l'autre,* explique Patricia Bergot, chargée de mission « contrôles » à *Les Pêcheurs de Bretagne. C'est une question d'équité entre nos adhérents.* »

Des contrôles en criée et au bureau

Quatre opérateurs de terrain effectuent quotidiennement des contrôles aléatoires et inopinés en criée. Ils vérifient la conformité des produits proposés à la vente et de leur étiquetage. Par exemple, ils peuvent contrôler le respect de la taille minimale règlementaire ou décidée par l'OP (langoustines, raies, cardines, dorade rose). Ils sont aussi formés pour évaluer la qualité des produits et peuvent être amenés à déclasser des lots qu'ils jugent non conformes à l'étiquetage. Tout est ensuite consigné dans un « rapport » écrit. « *Cela s'inscrit dans la démarche d'harmonisation de la qualité des produits de la pêche menée par la région Bretagne et c'est indispensable au vu de l'augmentation des achats à distance en criée* », précise Patricia Bergot . Au bureau, la mission de contrôle se poursuit. Dans le cadre de la gestion des quotas, les chargés de mission croisent les données à leur disposition (déclarations logbook, ventes en criées et directes) pour quantifier les captures de chaque adhérent et vérifier qu'elles sont conformes aux quantités autorisées.

Avertir et conseiller plutôt que sanctionner

Ce suivi régulier de la consommation des sous-quotas permet d'anticiper et d'avertir les pêcheurs avant qu'ils ne se trouvent en situation de dépassement. De même, lorsque des points de non conformité sont observés pour la première fois sur les produits d'un bateau par les contrôleurs de terrain, le patron est averti, de manière à lui permettre d'améliorer ses pratiques. « *Nous ne sommes pas là pour sanctionner, mais pour accompagner nos adhérents* », soutient Patricia Bergot. Si les avertissements restent sans effet, l'OP peut prendre des sanctions plus ou moins lourdes : saisie financière du produit des pêches réalisées en infraction, voire exclusion de l'OP prononcée par le Conseil d'Administration en cas de récidive et/ou d'infraction grave. « *Heureusement, ces situations sont très rares, nos adhérents ayant bien intégré qu'il est dans leur intérêt individuel et collectif que les décisions soient respectées de tous* », précise Patricia Bergot.

QUAND LE CONTRÔLE DEVIENT UN SERVICE

Les contrôleurs peuvent aussi intervenir à la demande des pêcheurs.

Olivier Cornec

Suite à un changement d'équipage, certains patrons sollicitent des contrôles préventifs sur la taille des langoustines pour vérifier que le tri est bien effectué par les matelots novices.

L'OP assure aussi depuis deux ans un service gratuit de pré-contrôle de la taille règlementaire des mailles de chaluts à l'aide d'un matériel identique à celui utilisé par les Affaires Maritimes (jauge à mailles et pince à fil, voir photo ci-contre). Lorsqu'un armateur a un doute sur la conformité de ses mailles, il peut ainsi solliciter l'OP qui examine son chalut et lui indique s'il est conforme ou non dans le but d'éviter une verbalisation.

« *Nous allons aussi proposer prochainement à nos adhérents un « service de contrôle qualité à la débarque* », annonce Patricia Bergot. *Il nous permettra si nécessaire de conseiller les équipages pour améliorer la qualité des produits débarqués en adaptant leurs pratiques à bord (éviscération et lavage des poissons, conditionnement, glaçage...)* ».

LES DONNÉES AUSSI SONT CONTRÔLÉES

La fiabilité des données informatisées (logbook et ventes) est indispensable. C'est pourquoi l'OP a mis en place des procédures de contrôle pour s'assurer de leur complétude et exactitude.

Les données de vente transmises directement par les criées sont comparées aux données réceptionnées dans le SIOP * après transit par France Agrimer et la DPMA. En cas de différences, l'OP demande une rectification à France Agrimer. La déclaration des ventes directes est aussi vérifiée par croisement avec les déclarations logbook. Un contrôle qualitatif des déclarations logbook permet de vérifier la cohérence de la zone, de la codification des espèces et de repérer d'éventuels doublons. En cas d'erreur, l'OP remplit, en concertation avec l'armateur, une demande de correction qui est transmise à l'administration pour que l'erreur ne soit pas prise en compte dans le calcul des consommations de quotas à l'échelle nationale.

*Système d'Information pour les Organisations de Producteurs

Les contrôleurs de terrain

Le mot de
Yves Foëzon, Directeur

Le contrôle traduit avant tout une prise de responsabilité qui renforce notre rôle de garant d'une gestion collective équitable pour l'ensemble des membres de l'OP. Faire respecter les décisions prises en commissions est capital. Il en va de notre crédibilité et de notre légitimité à mener à bien nos missions.
La multiplicité des ports et nos moyens ne nous permettent pas d'être partout mais nous essayons d'être au bon endroit au bon moment pour comprendre et répondre aux problématiques qui peuvent se présenter. Le contrôle de la qualité des produits s'inscrit dans la durée et implique un retour attendu des producteurs. Cette relation de confiance aboutit à une prise de conscience et à un constat partagé : nous devons continuer dans une démarche de progrès qui se traduit aujourd'hui par une meilleure valorisation ; les efforts paient.

La donnée est au cœur de notre métier et de sa qualité dépend la bonne gestion de l'activité des navires. Son contrôle doit se faire le plus en amont possible pour éviter toute dérive. La fiabilité de nos données repose sur un travail quotidien qui mobilise des moyens humains. C'est une priorité pour améliorer la gestion des quotas, la première mise en marché et continuer à progresser dans les services rendus aux adhérents. Cela permet également à l'administration et aux scientifiques de travailler sur les données les plus justes possibles.

Le contrôle n'est ni une fin en soi, ni un objectif, mais c'est la boîte à outils qui garantit les équilibres nécessaires dans la gestion quotidienne de l'activité de nos adhérents et qui doit contribuer à renforcer cette démarche de progrès.

Nos missions

ARRIVÉE DE TANGUY LE BRUN, UN NOUVEAU CONTRÔLEUR

TANGUY LE BRUN

Tanguy Le Brun a rejoint l'équipe de *Les Pêcheurs de Bretagne* le 11 juin dernier en tant qu'agent de contrôle sous criée. Ses missions principales seront la vérification de la qualité et de la taille des produits vendus en criée par les adhérents de l'OP, et l'amélioration de la qualité de ces produits.

De Boulogne-sur-Mer à Sète en passant par les Seychelles, Tanguy cumule 6 années de travail en tant qu'observateur des pêches. Ces expériences professionnelles variées l'ont amené à travailler en criée, à bord de navires scientifiques et sur des chalutiers hauturiers, des senneurs, et des navires côtiers ; une expérience du terrain significative qu'il pourra valoriser dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Les opérateurs du bureau

• Natasha Astagneau •
Contrôle de la bonne réception des données de ventes criées

• Myriam Poulhazan •
Contrôle de la bonne réception des déclarations de ventes directes et saisie informatique de celles-ci

• Baptiste Cautain •
Gestion et sécurisation des bases de données de l'OP

• Patricia Bergot •
Contrôle du respect des décisions et de la cohérence des déclarations logbook (en collaboration avec Marion Fiche, Thomas Rimaud, Jean-Marie Robert et Thierry Guigue déjà présentés dans notre Lettre d'information numéro 18)

• Virginie Cloarec et Thierry Struillou •
n'ont pas été présentés au travers des différentes missions de l'OP mais leur poste est pourtant essentiel au bon fonctionnement de celle-ci puisqu'ils sont respectivement responsable comptable et directeur administratif et financier de *Les Pêcheurs de Bretagne*.

Les projets

LES PROJETS DE L'OP

***Les Pêcheurs de Bretagne*, avec et pour le compte des pêcheurs, participe à de nombreux projets et démarches dont l'objectif est d'améliorer les pratiques, de mieux valoriser les produits et de contribuer à mieux connaître les ressources halieutiques.**

Ces projets sont souvent réalisés en partenariat avec les scientifiques ou des spécialistes. *Les Pêcheurs de Bretagne* apporte son expertise et sa connaissance du terrain.

Voici un aperçu de quelques projets d'actualité

DOMAINE	INTITULÉ	ROLE DE LPDB	STATUT	OBJECTIF DU PROJET
Connaissance des stocks	Auto-échantillonage (baudroie, cabillaud, églefin...)	Porteur	En cours de réalisation	Voir page 7
	ADAP	Porteur	En cours de réalisation	
	PANDORA	Participant actif	En cours de montage	Mise en place d'expérimentations acoustiques pour établir des indices d'abondance pour le stock de dorade rose
	GENSTOCK	Porteur	En cours de montage	Utilisation des techniques de génétique moderne pour différencier les stocks de poissons et ainsi proposer des mesures de gestion adaptées
Sélectivité et réduction des captures accidentelles 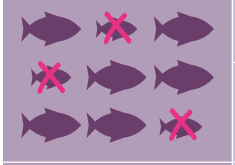	CELSELEC	Porteur	Terminé	Amélioration de la sélectivité des chalutiers de fond en mer Celtique (tests de T90, cylindres à mailles carrées, grilles à lotte)
	GRILLETINE / OPTISEL	Participant actif	En cours de réalisation	Mise au point et tests de grilles à langoustine (voir encadré ci-dessous)
	PIC	Porteur	En cours de réalisation	Evaluation de l'efficacité de pingers pour limiter les captures accidentelles de dauphins
	LICADO	Partenaire	En cours de montage	Développement de nouveaux pingers/répulsifs acoustiques et réflexion sur d'autres mesures permettant de limiter les captures accidentelles de dauphin commun pour le chalut pélagique et le filet
Qualité et valorisation des produits 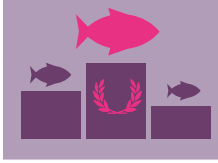	MSC Sardine de bolinche	Partenaire	En cours de réalisation	Accompagnement de la flottille des bolincheurs dans la certification MSC
	VIVANT	Porteur	En cours de réalisation	En partenariat avec les acteurs de la filière : 1/Amélioration de la vivacité des langoustines sur l'ensemble des maillons de la filières et 2/ Etude des conditions de conservation, de mise en vente et de transport du poisson vivant (voir page 6)
	ATTILA	Partenaire	En cours de réalisation	Action de développement de Technologies et Techniques Innovantes pour la lutte contre les larves d'Anisakidés : développement d'outils de nettoyage et compréhension des mécanismes de migration

SELECTIVITÉ LANGOUSTINE

Dans la continuité des travaux sur la sélectivité déjà réalisés, l'AGLIA, avec ses partenaires professionnels et scientifiques (IFREMER), a lancé OPTISEL. Ce projet, financé par le FEAMP et par FFP, a débuté en 2018.

Une partie du projet porte sur la grille à langoustine : à partir des résultats prometteurs obtenus dans le cadre du projet REDRESSE, tant sur la sélectivité (40% de réduction de rejets) qu'en terme d'ergonomie (manœuvres facilitées), l'objectif d'OPTISEL est d'aboutir, fin 2019, à un dispositif fiable et efficace dont l'usage quotidien par les chalutiers langoustiniers permettra de réduire durablement les captures de langoustines hors taille.

Trois à quatre prototypes de grille sont étudiés en conditions réelles de pêche à bord des chalutiers langoustiniers pendant la saison 2018. Suite à ces essais, une grille fiabilisée sera proposée aux professionnels pour la tester à plus long terme en 2019.

© Aglia

Les projets

ZOOM SUR LE PROJET VIVANT :

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES LANGOUSTINES VIVANTES DU GOLFE DE GASCOGNE

Proposer aux acheteurs et aux consommateurs une langoustine « extra » vivante est gage d'un marché porteur pour les producteurs et d'une ouverture vers de potentiels nouveaux marchés. Cela implique l'existence d'une chaîne de traitement adaptée.

La majorité des navires de la pêcherie a investi dans des systèmes embarqués pour améliorer la vitalité du produit et la qualité est au rendez-vous. Cependant, des paramètres restent à étudier et à tester afin de maintenir la vitalité des langoustines en bout de chaîne. La qualité de la langoustine et les facteurs d'amélioration doivent être analysés et testés au-delà de la phase de capture par tous les maillons de la chaîne : halles à marée, mareyeurs et grossistes, transporteurs.... En 2018, l'objectif est de faire des tests « grandeur nature » en juin et juillet, pendant la saison de la langoustine afin d'évaluer l'effet de différentes modalités de stockage, de tri, de conditionnement et de transport depuis la capture jusqu'à la vente au consommateur en partenariat avec les différents acteurs de la filière. Des nouvelles à suivre dans la prochaine Lettre d'information.

VALORISATION DU POISSON PAR LA MISE EN MARCHÉ DE PRODUITS « VIVANTS »

La mise en marché de poissons vivants est en plein développement.

© France Ikéjimé

L'offre de poissons « vivants » présente un intérêt pour plusieurs de nos pêcheurs et peut augmenter la valeur de certains produits. Face à ce nouvel essor, une étude de marché, des expérimentations et une étude de faisabilité technico-économique seront réalisées. Elles viseront à définir les modes et les conditions de manipulation, de stockage, de transport et de mise en marché des produits ainsi que les facteurs et les critères nécessaires à la création d'une « filière » poisson vivant.

Les projets

Christopher Boennec mesure des lottes à bord du Damoclès

L'AUTO-ÉCHANTILLONNAGE : QU'EST-CE QUE C'EST ? A QUOI ÇA SERT ?

Depuis plusieurs années, les pêcheurs de l'OP participent volontairement à des programmes d'auto-échantillonnage des ressources halieutiques : cabillaud de mer Celtique, baudroie des zones VI et VII et prochainement églefin de mer Celtique.

A chaque marée, ils respectent un protocole scientifique de collecte de données décrivant de manière quantitative et qualitative les captures réalisées sur le stock qui les concerne.

Pour chaque opération de pêche, ils renseignent la date, l'heure et la position GPS de filage et de virage, la nature du fond, la profondeur et la quantité pêchée (en kg) de l'espèce correspondant à leur programme de rattachement. Ils procèdent aussi à des « échantillonnages » en moyenne 2 fois par jour ; c'est-à-dire qu'ils doivent mesurer et noter la taille de chaque poisson de l'espèce étudiée, qu'il soit commercialisable ou non, débarqué ou rejeté.

Ces nombreuses données recueillies par les pêcheurs sont intégrées aux bases de données informatiques de l'Ifremer.

Ce travail a pour objectif d'améliorer la connaissance de l'état des ressources halieutiques en fournissant des informations complémentaires aux données utilisées pour les évaluations de stocks (données issues des campagnes scientifiques, données d'observateurs embarqués ou données de ventes en criées) . En effet, celles-ci ne reflètent pas toujours la réalité des pratiques professionnelles (couverture géographique des campagnes scientifiques différente des zones de pêche des professionnels, par exemple). Par ailleurs, dans certains cas, les données disponibles ne permettent pas de quantifier de manière suffisamment précise l'abondance des stocks et de définir les prélèvements acceptables dans le cadre de l'objectif de gestion au rendement maximal durable ; d'où l'intérêt de l'auto-échantillonnage.

Pourquoi une cotisation spécifique auto-échantillonnage ?

Le respect du protocole d'auto-échantillonnage représente une surcharge de travail pour les équipages qu'il convient d'indemniser justement. Dans la mesure où ce travail, en améliorant la connaissance des stocks, bénéficiera à terme à l'ensemble des adhérents qui pêchent les espèces concernées, le Conseil d'Administration de l'OP a décidé d'instaurer une cotisation spécifique « auto-échantillonnage » sur toutes les ventes de cabillaud, de baudroie et bientôt d'églefin, pour couvrir les frais d'indemnisation des navires volontaires. A noter que pour les navires qui réalisent l'auto-échantillonnage de raie brunette ou de dorade rose, la contrepartie au travail de récolte de données qu'ils effectuent est l'accès à la pêche de ces espèces dont les quotas sont très restreints.

Une application sur tablette pour améliorer l'efficacité de l'auto-échantillonnage

Finis le remplissage fastidieux des feuilles d'auto-échantillonnage et la saisie sur ordinateur ! L'OP *Les Pêcheurs de Bretagne* a obtenu de France Filière Pêche le financement du projet ADAP, Application D'Auto-échantillonnage à la Pêche, dont l'objectif est de développer une application facilitant la collecte et la saisie d'informations halieutiques par les pêcheurs et leur traitement par les scientifiques.

Cette application sera hébergée sur une tablette « marinisée ». Pour faciliter la saisie, plusieurs programmes seront préconfigurés en fonction des informations à récolter : composition des captures, taille/poids ; maturité ; observations diverses. Différents outils intégrés seront testés : règle numérique, balance connectée, GPS... Dès que les tablettes auront accès à un réseau wifi terrestre, les données enregistrées seront automatiquement transférées vers l'OP qui pourra les valider avant de les transmettre aux scientifiques.

Mise en place de l'auto-échantillonnage sur l'églefin de mer Celtique

Il existe une différence entre l'évaluation du stock d'églefin et le ressenti des professionnels. Ainsi, à l'instar de ceux déjà mis en œuvre par les pêcheurs de l'OP sur le cabillaud et la baudroie, un protocole d'auto-échantillonnage sur l'églefin sera mis en place à partir de l'été 2018 afin d'améliorer la connaissance de l'état du stock. Il apportera des informations en temps réel complémentaires aux données d'observation des criées et des campagnes scientifiques. Elles reposeront sur la réalité des pratiques professionnelles, apporteront un « nouveau » signal dans l'évaluation et conduiront à une plus grande fiabilité des avis scientifiques et donc à une meilleure adéquation Biomasse-TAC.

OP

Merci aux équipages des navires
Alya, La Fanette, Coppelia, Damoclès, Liou An Amzer et Pax Vobis
déjà impliqués dans ces programmes d'auto-échantillonage.

Si vous souhaitez vous aussi participer, contactez l'OP.

News

Pour un poisson de bonne qualité, **pensez à glacer**

Avec les beaux jours et la chaleur qui arrivent, bien glacer son poisson devient plus que jamais indispensable. C'est un gage de qualité pour le consommateur comme pour l'ensemble de la filière.

Pour un poisson non glacé resté 9h sur le pont, le nombre de bactéries est 50 fois plus important que pour celui qui y est resté 1h (Source : Ofimer).

Pour les bateaux non équipés de cale, la glace est le seul moyen de conserver le poisson entre 0 et 2°C, température idéale pour limiter le développement bactérien. Il est donc fortement recommandé d'embarquer suffisamment de glace pour la journée et de protéger les caisses des rayons directs du soleil dans une zone couverte ou à l'aide d'une bâche.

La dégradation des produits de la mer est fortement accélérée lorsqu'il n'y a pas de glace et cela se voit immédiatement dès la vente en criée. Respecter les conditions de glaçage permet de garantir aux acheteurs un produit de qualité et donc à plus forte valeur marchande.
Poisson glacé, poisson mieux valorisé !

Changement de **cap pour Pierre Carnet**

Responsable du Plan de Production et de Commercialisation (PPC) de l'OP depuis 2013, Pierre Carnet a quitté la structure en juin pour d'autres horizons marins.

« Que dire. Je peux m'estimer très chanceux d'avoir, il y a maintenant cinq ans, frappé à la porte de *Les Pêcheurs de Bretagne* à l'occasion de mon stage de fin d'études. Je ne pesais pas très lourd avec mon seul Master en poche lorsque l'équipe de direction (Jacques, André et Yves) m'a accordé sa confiance en me chargeant de ce dossier très structurant pour l'OP ! Ils ont une fois de plus donné leur chance aux jeunes et je les en remercie. J'ai vraiment été très bien accueilli, même le premier jour. Pourtant, j'arrivais directement de Sète avec mes bonnes intentions, mon sac sur le dos et je n'avais pas encore d'hébergement... Souvenir.

Je ne rentrerai pas dans les détails techniques du PPC mais je l'ai vécu comme un sujet particulièrement enrichissant et formateur en m'offrant une vision assez large sur le fonctionnement de l'OP et les actions menées. Autre expérience marquante, mes premiers contacts avec les marins pêcheurs, plutôt immersifs puisque j'embarquais avec eux pour plusieurs jours consécutifs. Pour être franc, je venais avec certains préjugés pensant ne rencontrer que des personnages de publicité touristique bourrus et figés dans le temps de leur barre à roue, pipe au bec. Erreur ! C'est un univers d'innovation où les pêcheurs évoluent sans cesse pour s'adapter aux nombreux changements techniques, réglementaires ou biologiques qui affectent leur activité. Bref, et puisqu'il faut bien conclure (c'est bien le thème), je peux dire que j'ai vécu ici une très belle aventure humaine au sein d'une structure légitime et très respectée jusqu'à Bruxelles... Je remercie sincèrement toute l'équipe et je leur souhaite le meilleur pour la suite. »

Un film d'animation pour promouvoir **notre organisation et les actions de nos adhérents en faveur d'une pêche durable**

Nos Vidéos

Forte de l'engouement et de l'intérêt suscités, auprès du public et des professionnels, par les nombreux films tournés à bord de nos navires, notre organisation s'est lancée dans la réalisation d'un film d'animation.

En produisant ce film, dont le principal protagoniste est un pêcheur représentant l'ensemble des membres de *Les Pêcheurs de Bretagne*, notre OP se dote d'un outil original, ludique et attractif destiné à :

- valoriser les actions des adhérents de LPDB en faveur d'une pêche durable
- informer le public et les professionnels de la filière sur le rôle et les missions de l'OP
- sensibiliser les consommateurs à l'achat de produits issus de la pêche responsable telle que pratiquée par les professionnels membres de LPDB.

Le film offre notamment un aperçu sur la gestion collective et durable des activités de pêche mise en œuvre au sein de *Les Pêcheurs de Bretagne*.
Nous l'avons présenté en avant-première le 19 avril dernier à la presse et aux professionnels du secteur au port du Guilvinec, un des premiers ports de pêche français et port d'attache de notre présidente Soazig Palmer Le Gall. L'accueil a été positif pour ce support original, pédagogique et accessible à tous et il devrait prochainement être diffusé aux visiteurs d'Haliotika.

Le film est disponible sur notre site internet www.pecheursdebretagne.eu, notre chaîne Youtube et notre page Facebook et a vocation à être largement partagé.

Il peut être mis gracieusement à disposition de tous et de toute organisation, media, centre marin et aquarium, école, fête maritime, centre d'information scientifique... qui y trouvera un outil pédagogique et de sensibilisation.

Pour toute demande, contactez : **site@pecheursdebretagne.eu**

Concours de **recettes et de photos**

Avis aux marmitons et aux photographes en herbe

Nous lançons un concours de recettes et de photos ouvert à tous et en premier lieu à nos pêcheurs adhérents.

Vous aimez cuisiner les produits de la mer et/ou prendre des photos en lien avec la pêche (photo de mer, de bateaux, de ports, de poissons, de crustacés...) et souhaitez partager votre talent avec nos lecteurs ?

Rien de plus simple : transmettez-nous vos meilleures recettes de la mer et/ou vos plus beaux clichés par mail : site@pecheursdebretagne.eu

Nous espérons que vous serez nombreux à tenter votre chance.

Chaque trimestre, une recette et/ou une photo seront retenues pour être diffusées dans notre Lettre d'information, sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

Alors à vos fourneaux et à vos objectifs ! Faites preuve d'originalité, d'humour et de goût !

PORTRAIT

Anthony Guénec, ligneur et guide de pêche à La Turballe

La passion du thon

Anthony Guénec est un mordu de pêche sportive depuis toujours, au point de développer une véritable expertise sur la pêche active à l'hameçon et de devenir guide de pêche. Aujourd'hui il concilie cette passion avec son métier de ligneur. La pêche au thon rouge est une de ses spécialités : une pêche extrêmement technique qu'ils ne sont que cinq ligneurs à pratiquer en Bretagne.

Les surprises font partie du quotidien des pêcheurs. Mais certaines sont moins bonnes que d'autres. Surtout quand il s'agit de droits de pêche... Et le jour de notre rencontre sur le port de La Turballe, Anthony Guénec fait clairement la grimace. « *Je viens d'apprendre que je perds quinze jours de pêche. Au lieu de clôturer la campagne le 15 octobre, elle s'achèvera le 30 septembre*, dit-il, partagé entre colère et défaitisme à propos de cette mesure prise par l'administration. Mais Anthony a le cuir dur. Il ravale très vite sa déception et la passion reprend le dessus.

« *Originaire de La Turballe, j'ai toujours voulu faire la pêche*, se souvient-il. *Mais après mes études au lycée maritime d'Etel, le monde de la pêche était en pleine crise. J'ai alors travaillé sur un pêche-promenade pendant la saison et j'allais faire de la musique en Afrique, au Sénégal notamment, durant quelques mois. J'ai ensuite décidé de passer un Brevet professionnel pour devenir guide de pêche. Ma passion depuis toujours devenait mon métier !* » En 2004, le jeune pêcheur ouvre une école de pêche à La Turballe et continue à se rendre chaque hiver en Guinée-Bissau pour pêcher le barracuda, le tarpon ou la carpe rouge avec des pêcheurs sportifs expérimentés de toutes nationalités. A leur contact, il perfectionne sa technique.

En 2006, il se pose enfin et achète son premier bateau. En 2009, il investit dans « Onamission », un bateau islandais de 10 mètres acheté en An-

gleterre. Il exerce alors sa passion à temps plein. *« Je pêche principalement le congre à la palangre, le lieu jaune et le thon rouge à la ligne, que je vends à la criée du Croisic ou de la Turballe »* expose Anthony pour décrire son activité professionnelle. *« La pêche sportive, c'est vraiment quelque chose de très addictif. Une fois qu'on y goûte, c'est fini. C'est extrêmement technique car le poisson que l'on traque, surtout le thon rouge, est très malin. Pour le thon rouge, nous sommes partis de zéro et il a fallu tout découvrir. En plus de l'investissement dans du matériel très spécifique, deux saisons ont été nécessaires avant d'être performant. Mon expérience de la pêche exotique ainsi que l'étude des techniques des pêcheurs américains et canadiens m'ont permis d'avancer. Mais une fois le poisson ferré, le travail est loin d'être terminé. N'oublions pas qu'il s'agit de bêtes qui pèsent entre 200 et 400 kilos… »*.

Sans un petit coup de main de l'OP, Anthony Guénec n'en serait pas là.

« Quand j'ai voulu me mettre à la pêche au thon rouge, j'ai fait une demande de licence à Les Pêcheurs de Bretagne sans trop y croire car je n'avais aucune antériorité, explique-t-il. *Au sein de l'OP, et plus largement en Bretagne, aucun navire ne pratiquait la pêche du thon rouge à la ligne. L'OP a eu la volonté d'accompagner et notre projet. Elle a fait les démarches et pris les décisions nécessaires et la licence m'a finalement été accordée ! C'est la quatrième année consécutive et je considère que je suis un privilégié car nous ne sommes que cinq en Bretagne à avoir cette licence. La première année nous disposions d'une tonne de quota puis trois et enfin quatre. C'est selon moi plutôt intelligent de monter progressivement en puissance »*. Dans le même temps, le produit est largement valorisé. L'OP va d'ailleurs intégrer la Charte « thon rouge de ligne » au bénéfice de ses adhérents. Anthony et Antoine, son matelot, travaillent également leurs thons avec la méthode japonaise « Ikéjimé* ».

« C'était assez inespéré de pouvoir exercer cette passion en France et je dois une fière chandelle à l'OP, reconnaît le ligneur. *« Ils savent de quoi ils parlent et j'aime bien leur philosophie. Quand dernièrement ils ont obtenu une licence supplémentaire et que la question s'est posée de qui pourra en bénéficier, elle a été accordée au plus jeune. J'ai trouvé ça vraiment bien car le travail des petits est reconnu…»*.

** **L'Ikéjimé** est une technique ancestrale japonaise d'abattage du poisson. Pour en savoir plus : lire le portrait de Nathanaël Roullot dans notre Lettre d'information n°17.*

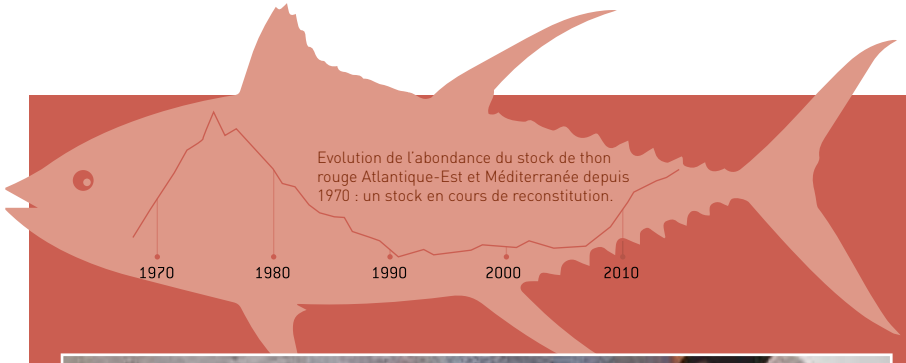

© B. WENDLING (Thon Rouge de ligne) - www.thonrougedeligne.com

L'INFO EN +

Malgré les nouvelles augmentations de TAC décidées à l'ICCAT et la volonté d'un certain nombre de responsables politiques de faciliter l'accès à cette ressource, au cours de l'année de gestion 2018, il n'aura pas été possible pour LPDB de poursuivre l'installation dans la pêcherie de nouveaux adhérents. La faute avant tout à l'absence ou au nombre très limité de nouvelles Autorisations Européennes de Pêche rendues disponibles. Il ne faut pas non plus oublier que les clés de répartition des quotas s'appliquent : la part de LPDB sur le TAC ICCAT n'est que de 0,7%. L'absence d'accord politique pour passer à un plan de gestion a de facto maintenu le cadre de gestion très restrictif que l'on connait (plan de reconstitution), impliquant le statu quo pour les fragiles équilibres des pêcheries concernées. Il est à espérer que les décisions prises à l'automne prochain permettront les adaptations nécessaires à une évolution progressive et sereine des conditions d'exploitation de ce stock.

les Pêcheurs de Bretagne

www.pecheursdebretagne.eu

QUIMPER
+33(0) 2 98 10 11 11
7, rue Félix Le Dantec
Créach Gwen 29100 Quimper

LORIENT
+33(0) 2 97 37 31 11
6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient

Retrouvez-nous sur

Cette newsletter est cofinancée par l'Union Européenne
dans le cadre du Fonds Européen
pour les Affaires Maritimes et la Pêche

UNION EUROPEENNE

l'Europe s'engage en France avec le FEAMP

LA LETTRE D'INFORMATION DES PÊCHEURS DE BRETAGNE . JUIN 2018 . N° 20

Directeur de Publication : Yves Foëzon. Comité de rédaction : Marion Fiche, Thierry Guigue, Thomas Rimaud, Jean-Marie Robert, Patricia Bergot.
Conception, rédaction et mise en page : Djamel Bentaleb, Décrocher la Une et Jean-Marc Le Port, Karbone Studio.
Contact Presse : contact@seatosea.fr. Cette lettre est téléchargeable sur le site internet **www.pecheursdebretagne.eu**

Rédaction **Décrocher la Une** - Conception **Karbone**studio - Photos : Décrocher la Une, *Les Pêcheurs de Bretagne*, Fotolia, Aglia, France Ikéjimé, B. WENDLING - Impression IOV | Cette newsletter est imprimée sur du papier recyclé avec des encres végétales par un imprimeur labellisé imprim'vert.